

COMMUNE
de
BOULBON

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire N°41.2026

ARRÊTÉ

OBJET : Nomination des membres du
Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Le Maire de la Commune de BOULBON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 55 de la loi n°86-17 du 6 janvier 1986, et la circulaire ministérielle du 18 février 1986,

VU le décret n°95-562 du 6 mai 1995, modifié par le décret n°2000-6 du 4 janvier 2000, relatif aux Centres Communaux d'Action Sociale et notamment son article 23,

VU le code l'action sociale et des familles, et notamment les articles L.123-6 et R.123-11,

VU le renouvellement du Conseil Municipal,

VU la délibération en date du 30 mars 2026 par laquelle le Conseil Municipal a fixé à 12 le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et procédé à l'élection de 6 représentants en son sein,

CONSIDERANT qu'il nous appartient de procéder à la désignation des membres nommés du Conseil d'Administration parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la Commune,

VU les candidatures reçues,

ARRETE

Article 1 : Sont désignés en qualité de membres nommés du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Boulbon :

- Madame Jocelyne FABRE, représentant l'Association Energie Solidaire 13,
- Madame Sylvette BURAVAND, représentant l'Association Energie Solidaire 13,
- Madame Marie-Chantal NOBLE, représentant l'Association Energie Solidaire 13,
- Monsieur Yves PENNENGER, représentant l'Association des Paralysés de France des Bouches-du-Rhône,
- Madame Marie-José BODINIER, représentant l'Association A.D.M.R. des Bouches-du-Rhône,
- Monsieur Jean-Pierre JULIEN, représentant l'Association France Bénin Vaucluse.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'Etat au titre du contrôle de légalité.

Fait à Boulbon, le 9 avril 2026

Le Maire :

Jérémie BECCIU



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 13 AVR. 2026
et publication ou notification
du 14 AVR. 2026